

CONFRONTATIONS EUROPE

L'Europe muscle son jeu en matière numérique !

Olivier Marty



PRÉSENTATION

Olivier Marty, enseignant en économie européenne à Sciences Po et à l'ENS-Ulm, revient pour Confrontations Europe, sur les enjeux de l'année écoulée en matière de transition numérique européenne.

Entre nouvelles sources de financement mobilisées dans le cadre du plan de relance, et le vote au Parlement européen la semaine dernière des DMA et DSA, l'UE a investi vigoureusement le champ de sa transition numérique en 2021. Toutefois, malgré cet engagement historique, certains écueils restent à éviter : sous-financement venu du secteur public et privé, lacunes en matière de formation ou encore lutte contre les inégalités numériques.

La dimension environnementale du plan de relance NextGenerationEU est sans doute mieux connue que son volet digital. Pourtant, 20% des fonds de la Facilité pour la reprise et la résilience (FRR), qui constitue la majeure partie de l'initiative européenne, viendra bien financer des réformes et des projets d'investissements numériques présentés par les États membres. Il y a tout lieu de se réjouir de ce nouveau dispositif européen de soutien à la transition numérique.

Les capitales ont bien saisi la balle au bond. En juillet dernier, l'institut Bruegel comptabilisait que, dans les 23 premiers plans de relance et de résilience (PNRR) présentés à l'époque à la Commission, 127 Mds EUR seraient engagés par les États sur la période 2021-2026 au service du numérique, soit 25,9% des dépenses de relance prévues par les capitales. Les plus grands postes de dépenses engagées à l'échelle de l'UE concernent la numérisation des administrations (33%), le développement des compétences (21%) et la numérisation des entreprises (18%).

Certains observateurs sont prompts à considérer que ces sommes sont insuffisantes, que les efforts, en moyenne, sont globalement mal orientés (la numérisation des services publics est, par exemple, plutôt bien engagée dans l'UE), ou que les États membres engagent des investissements et des réformes de tailles et de natures très différentes. Ces arguments sont partiellement justes : il existe bien un double risque à ne pas en faire assez et se disperser.

Mais l'essentiel est ailleurs. Avec NextGenerationEU, on voit que l'UE muscle réellement son jeu en matière numérique. Elle ne fournit pas simplement des moyens financiers, elle invite les États membres à penser leurs réformes et leurs investissements nationaux en synergie, à les coordonner au plan européen, et si possible, à prévoir des projets transfrontaliers, éventuellement sous la forme de projets d'intérêt commun, les fameux PIIEC.

Les financements sont susceptibles de faire émerger les différentes technologies dont l'Europe a besoin : supercalculateurs, intelligence artificielle éthique, réseaux 5G, internet des objets. Et ces technologies pourraient donner naissance à, ou conforter la compétitivité de, champions européens du secteur, hisser les compétences des individus, doper la productivité des entreprises, petites ou grandes, dans toutes sortes de secteurs économiques.

On peut aussi voir positivement qu'avec son dispositif de relance numérique, l'UE a désormais une palette de politiques très complémentaires. Les textes visant à approfondir le marché unique du numérique, à lutter contre les abus de positions dominantes (« Digital Market Act »), à contrôler la diffusion de propos haineux (« Digital Services Act ») et désormais NextGenerationEU servent tous de façon crédible l'objectif de « souveraineté numérique » fixé par Ursula von der Leyen.

L'Union européenne est capable de l'atteindre. Mais elle doit pour cela engager des efforts supplémentaires. Le premier a trait aux financements publics et privés : ceux-ci sont effectivement (très) insuffisants par rapport aux montants évalués par la Commission (125 Mds EUR par an !). Le deuxième concerne la mise en œuvre des plans de relance : les États doivent présenter des projets rapidement et respecter les critères européens de déboursement des aides en temps et en heure.

Aussi, comme le rappelle à raison la Banque européenne d'investissement (BEI), il est fondamental que l'UE renforce son écosystème numérique : l'Europe doit constituer un marché unique numérique plus intégré, approfondir le marché des services, où opèrent tant d'entreprises européennes, développer les compétences des populations, étendre et moderniser ses infrastructures et améliorer l'offre de financements à risques.

Sans oublier une préoccupation majeure, celle de la lutte contre les inégalités numériques, qui sont susceptibles de se renforcer à la faveur de la crise. Celles-ci s'observent entre les pays, les régions, les entreprises et les individus, tous plus ou moins bien équipés pour accompagner et bénéficier du déploiement des technologies numériques. L'Europe a la responsabilité de les réduire pour assurer une transition numérique qui soit aussi ambitieuse qu'équitable.

CONFRONTATIONS EUROPE



Confrontations - Paris
29 avenue de Villiers
75017 Paris

Confrontations - Bruxelles
Rue du Luxembourg 19
1000 Bruxelles



communication@confrontations.org



<https://confrontations.org>



[@confrontations](https://twitter.com/confrontations)



[@ConfrontationsEurope](https://www.linkedin.com/company/confrontations-europe)